

Compte Rendu Séance du Conseil Municipal du :**Jeudi 1^{er} mars 2018**

L'an deux mille dix-huit le 1^{er} mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Maurin, dûment convoqué en date du 23 février 2018, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle DEFLISQUE, Maire.

Etaient présents : FAURE Denise, TAILLEFER Olivier, RABOIS Jean-Charles, BOVEROD Gilles, LEROYER Etienne, SIMON Gisèle, DEFLISQUE Michèle, MALCAYRAN Jean-Claude

Absents excusés : DEAN Jacqueline et Claudine BOUGEARD

Pouvoirs : BOUGEARD Claudine à DEFLISQUE Michèle ; DEAN Jacqueline à SIMON Gisèle ;

Absents non excusé(e)s : POMPIDOU Christelle ;

Secrétaire de Séance : Olivier TAILLEFER

Date de la convocation : 23 février 2018

Ouverture de séance à : 21h00

Séance close à : 23h00

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
11	8	2	10

1. Validation du CR de la séance du 9 février 2018 ;

Le PV de la séance du 9 février 2018 est mis au vote ; Après un tour de table il est validé ;

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2. Présentation et délibéré sur les comptes de gestion 2017 du multiservices et de la commune ;

Délib 01/01-03-2018

Multiservices :

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le Compte Administratif.

Vu le rapport du maire, le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2017 du Trésorier, après en avoir examiné les opérations qui y sont rattachées et les résultats de l'exercice.

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Délib 01bis/01-03-2018

Commune :

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le Compte Administratif.

Vu le rapport du maire, le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2017 du Trésorier, après en avoir examiné les opérations qui y sont rattachées et les résultats de l'exercice.

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3. Présentation et délibéré sur les comptes administratifs 2017 du multiservices et de la commune ;

Délib 02/01-03-2018

Multiservices :

Sur présentation du 1^{er} adjoint, le Maire ayant quitté la séance, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	8 932,00
	Réalisé :	7 713,57
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	8 932,00
	Réalisé :	4 957,08
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	5 491,00
	Réalisé :	1 700,20
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	10 004,00
	Réalisé :	10 028,76
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-2 756,49
Fonctionnement :	8 328,56
Résultat global :	5 572,07

VOTANTS : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Délib 02bis/01-03-2018

Commune :

Sur présentation du 1^{er} adjoint, le Maire ayant quitté la séance, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	224 830,00
	Réalisé :	169 859,78
	Reste à réaliser :	50 811,00
Recettes	Prévu :	224 830,00
	Réalisé :	112 908,14
	Reste à réaliser :	35 035,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	474 598,00
	Réalisé :	330 191,25
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	491 482,00
	Réalisé :	512 175,19
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-56 951,64
Fonctionnement :	181 983,94
Résultat global :	125 032,30

VOTANTS : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

4. Débat et délibéré sur l'affectation des résultats 2017 du multiservices et de la commune ;

Délib 03/01-03-2018

Multiservices :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Michèle DEFLISQUE Maire après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 en cette séance ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	4 323,80
- un excédent reporté de :	4 004,76
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	8 328,56
- un déficit d'investissement de :	2 756,49
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	2 756,49

DÉCIDEd'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	8 328,56
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	2 756,49
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	5 572,07

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **2 756,49**
VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Délib 03bis/01-03-2018

Commune :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Michèle DEFLISQUE Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 en cette séance ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	95 265,27
- un excédent reporté de :	86 718,67
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	181 983,94
- un déficit d'investissement de :	56 951,64
- un déficit des restes à réaliser de :	15 776,00
Soit un besoin de financement de :	72 727,64

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	181 983,94
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	72 727,64
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	109 256,30
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	56 951,64

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

5. Le point sur la trésorerie communale ;

A ce jour la trésorerie est de 100 000 € ;

6. Questions et informations diverses ;

- **Devis d'électricité pour aménagement de la réserve** : suite à la consultation lancée auprès des conseillers et aux réponses faites, Madame le Maire a fait établir un autre devis ; celui-ci est plus élevé au total mais le poste « chauffage » est moins cher ; le conseil municipal choisi de retenir le premier devis en faisant changer le poste « chauffage » par un appareil moins cher et autorise son maire à signer le devis correspondant ;

- **Devis guirlandes de Noël complémentaires** : Denise Fauré fait le point sur ses recherches de décorations de Noël en promotion ; un devis comprenant 7 nouvelles branches (rue Basse) et 3 stalactites (autour de la Halle) plus un laser (projection sur la façade du Château Abbatial) ; le montant total serait de 1.000 euros ;
 - **Réfection des fenêtres bois du Château Abbatial** : Mme le Maire présente un devis de 6 988 € TTC pour 4 fenêtres de grandes dimensions ; ce point sera réexaminé lors de la commission budget à la fin du mois de mars ;
 - **Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine** : le représentant de cet établissement a été reçu ce matin en mairie par Mme le Maire et le premier adjoint ;
-

L'ordre du jour étant clos la séance est levée à 23 heures ;

Saint-Maurin le 5 Mars 2018,

**Le secrétaire,
Olivier TAILLEFER ;**

**Le Maire,
Michèle DEFLISQUE ;**